



**B O N U S   R É E M P L O I**

**D A N S   L E   F O N D   D E S   I N I T I A T I V E S   C O M M U N A L E S**



*V I C T O R I A   P H I L I P P O F F*

*C H A R G É E   D E   P R O J E T   R É E M P L O I   D E S   M A T É R I A U X*



# Objectif du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : Structurer la filière du réemploi



## Axe 2

### S'engager politiquement par la mise en place d'aides financières en lien avec le réemploi

Actions	Projets	2024	2025	2026
Mise en place d'éco-conditionnalités dans le FIC.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ateliers ou webinaires sur le réemploi ;</li><li>• Production de guides et outils.</li></ul>	X	X	



# Fond des Initiatives Communales (FIC)

Service Aménagement Développement et Europe

Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires



## PÉRIMÈTRE DU FIC

- Bâtiments communaux ouverts au public et non productifs de revenus (réhabilitation ou construction neuve),
- voirie communale (seulement pour les communes de – de 2 000 habitants),
- travaux d'aménagement de bourgs (hors études),
- construction ou réhabilitation d'un local commercial dans les conditions de l'article L. 1111-10 du CGCT,
- maisons et centres de santé,
- travaux de traverses de bourg (subvention sur le reste à charge des communes).
- ...



## DURÉE

Une programmation opérationnelle est établie pour une durée de 4 ans, soit de 2023 à 2026.



## LES BONIFICATIONS TRANSITION

- Bonus bois local
- Bonus énergie
- Bonus réemploi



# BONUS Réemploi du FIC

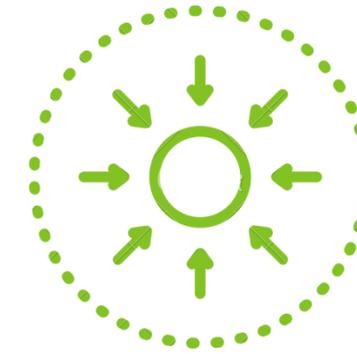
*Service Aménagement Développement et Europe*

*Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires*



## Fonctionnement :

Accordé à hauteur de 15% des lots comportant exclusivement des matériaux et/ou équipements de réemploi ou des lots visant la dépose de matériaux en vue d'un réemploi.

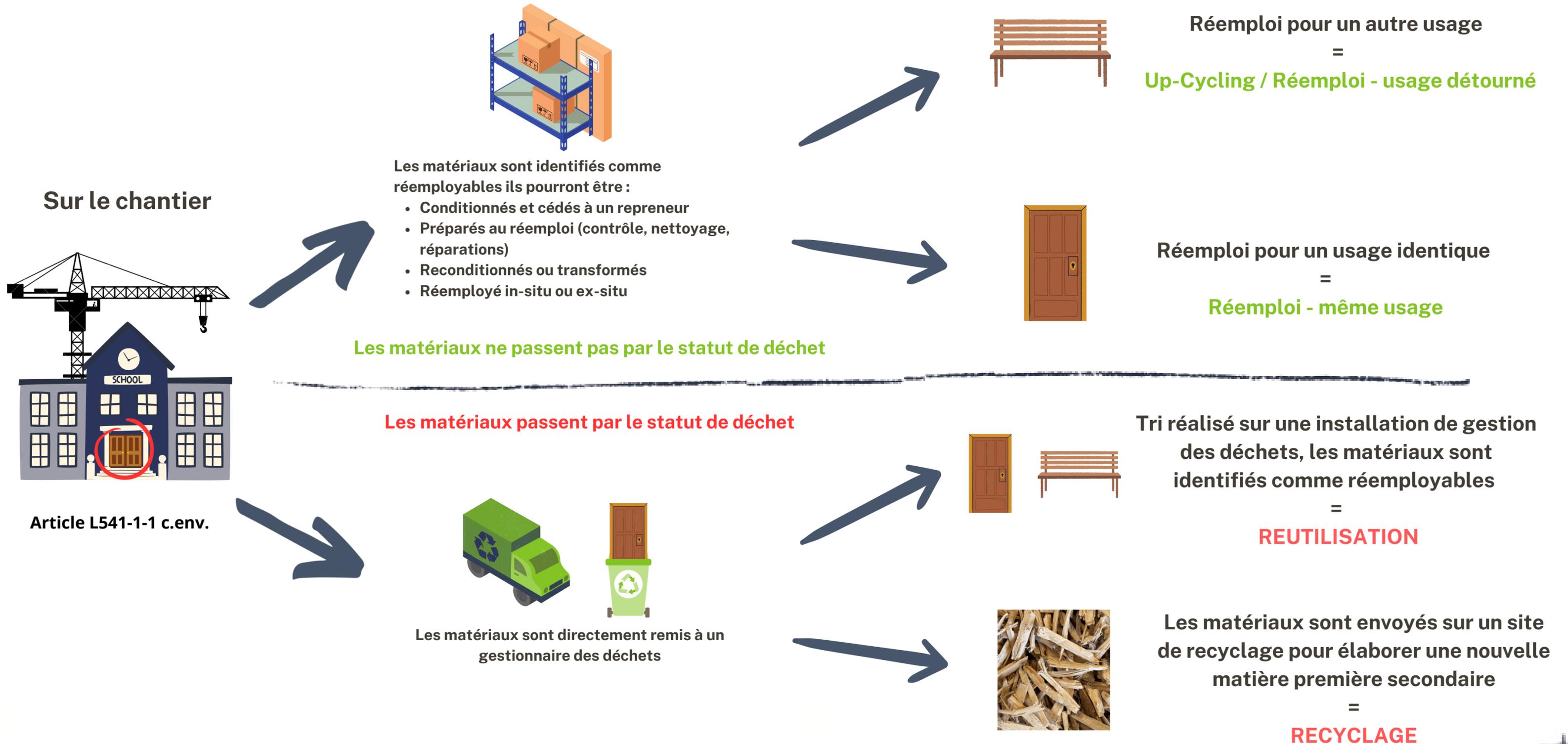


## Spécificité :

Le Conseil Départemental peut solliciter l'expertise du CAUE pour instruire les demandes de bonification.



# Différencier les projets de recyclage et de réemploi / réutilisation dans l'analyse des dossiers





## Un opération bénéficiant du bonus réemploi - MAUZIN

### Traverse départementale RD 20 et l'aménagement de bourg (place de la Halle)

Les dépenses liées au réemploi de matériaux présents sur le site  
Dépose et repose - usage détourné / réemploi in-situ :

- Dépose de caniveaux CC
- Dépose de bordures
- Repose de bordures type T3
- Reprise d'un escalier en pierres de Volvic
- Dallage CC1 parvis église





## Un opération bénéficiant du bonus réemploi - MAUZIN

### Traverse départementale RD 20 et l'aménagement de bourg (place de la Halle)

Une dépense liée au réemploi de matériaux récupérés lors des travaux lancés par le département au pont de Dallet - réemploi ex-situ :

- Pose de bordures en pierre de Volvic





## Accompagner les projets de réemploi :

1



Sensibiliser les collectivités sur la thématique du réemploi

2



Produire des guides et supports pour accompagner les collectivités dans leur projet de réemploi - rédaction cahier des chartes ...

3



Réaliser un retour d'expérience voir une mise en récit





## BONUS RÉEMPLOI

***Victoria PHILIPPOFF***

*Chargée de projet réemploi des matériaux et gestion des CEE*

*Pôle Innovation, Ressources, Appui aux Transitions  
Mission Transition Ecologique*

*[victoria.philippoff@puy-de-dome.fr](mailto:victoria.philippoff@puy-de-dome.fr)*